

L'abus des fêtes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le livre est en souscription dès maintenant et jusqu'au 1^{er} octobre 1927 au plus tard, au prix de fr. 10. Comme le tirage sera limité et que le prix — en librairie — sera porté à fr. 15, nous engageons vivement tous ceux qui s'intéressent aux origines de la Croix-Rouge à souscrire immédiatement en adressant leurs commandes au Comité international, 1, Promenade du Pin, à Genève. *La Rédaction.*

Un ancien président de la Confédération appuie la lutte contre l'immoralité.

M. Gustave Ador a adressé au président de l'Association genevoise contre la littérature immorale et criminelle une lettre dont nous extrayons ce qui suit:

« Absent de Genève, je ne pourrai pas assister à votre assemblée. Il m'aurait été agréable de me joindre à ceux qui vous encourageront à persévérer dans vos efforts, souvent ingrats mais très nécessaires, pour protéger notre jeunesse contre les tentations auxquelles elle est souvent exposée.

Tous les parents savent le mal que peuvent faire de mauvaises lectures, ou la simple exposition publique de gravures ou photographies pornographiques.

Ce n'est certes pas être très exigeant que de réclamer la propreté de la rue pour que notre jeunesse puisse aller à l'école ou au collège sans être exposée à voir des gravures obscènes.

Lutter contre la publicité par affiches ou étalages, ce n'est pas porter atteinte à la liberté du commerce, c'est conserver à notre ville le bon renom dont elle doit jouir.

Depuis longtemps, ma santé ne me permettant plus de circuler à pied dans nos rues, je suis très peu qualifié pour faire des critiques ou blâmer qui que ce soit, mais tout ce que j'entends dire me prouve l'utilité de votre courageuse campagne et c'est au nom de la belle et nombreuse jeunesse dont j'ai le grand privilège d'être entouré dans ma famille que je vous prie de croire à ma reconnaissance.

Ne vous laissez pas décourager par les moqueries et les critiques.

Continuez avec confiance. Vous avez l'approbation de tous ceux qui ont à cœur de conserver une jeunesse morale et patriote, heureuse d'être protégée par l'affectueux intérêt de ceux qui l'aiment réellement.

Veillez agréer, etc.

G. Ador.

L'abus des fêtes.

Le Secrétariat central de la Société suisse d'utilité publique signale que dans la saison d'avril à novembre 1926 il y a eu deux fois plus de fêtes qu'en 1925: 803 au lieu de 403. Dans ces 803 fêtes ne sont pas compris, naturellement, les matchs de football, qui furent de 459!

On a bien raison d'appeler le tir, notre sport national. Il vient en effet en tête des 803, avec 173 fêtes, laissant loin derrière lui cet autre sport suisse par excellence cependant, la lutte: 88 fêtes. Suivent ensuite: 85 fêtes cyclistes, 73 de gymnastique, 64 d'athlétisme, 52 hippiques, 41 de musique et 35 seulement de chant.

Le Secrétariat a mis à part les fêtes de bienfaisance et aussi les innombrables fêtes champêtres et forestières, ainsi que les «kermesses». Il s'est borné à des sondages dans quelques cantons qui lui permettent d'affirmer qu'il dut y en avoir dans les deux mille. Ce qui nous donne un total d'environ 3260 manifestations estivales et festives, donc environ cent pour chaque dimanche de l'époque qu'on appelle la belle saison.